

RUE DU DAHO
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

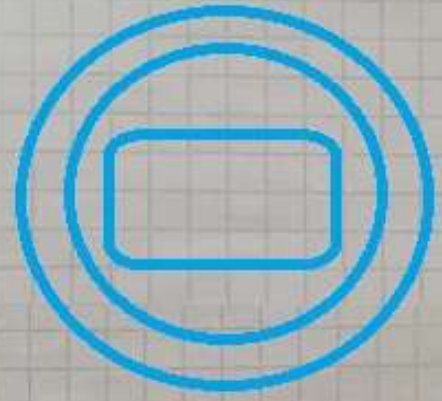
ETABLISSEMENT

CAHIER DE
CHANTIER

Passage Superieur

OUVRAGE

01



Le registre est paraphé et numéroté de la page (01) à la page (140); pour servir de cahier de chantier pour le passage supérieur

04 ~~04~~

02

projet

la date : 03/03/2021

PV de l'incident

Personnel : Algériens : 07 ouvriers
Expatriés : 01 Chef d'équipe .

Matériel : 02 Compresseurs
02 Marteaux piqueurs

Travaux : - Reçepage des pieux de la Culée 1
- Nettoyage de la pile centrale .

fin de PV

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N°du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

*Personnels : 04 Ouvriers .

*Matériels .

- 01 Excavatrice .

- 03 Camions

*Avancement des travaux .

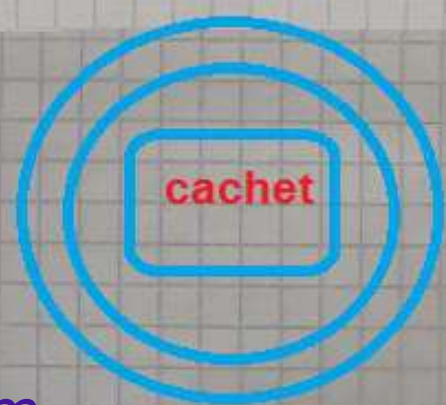
- Excavation de la pile en cours .

fin de PV

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N° du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Suite à une visite sur site. On constate que l'entreprise a train d'effectuer les travaux de nettoyage des fond.

fin de PV

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise

cachet

N°du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Suite à une visite sur site du à constater que
les travaux sont à l'arrêt.

fin de PV

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise

cachet

N° du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Après Réception de la note de Calcul de Ranis par **entrep**
nous ne faisons aucune Réserve quant à l'exactitude des plans
relatifs aux semelles des Culées et la pile, de l'OA, l'entreprise
est autorisée au Détonnage de celles-ci.

fin de PV

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N° du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Suite à la visite du 08 sept 2009 à 13^h30 à l'04218
on a constaté des ségrégation partielle au niveau
inférieur de la deuxième elevation de la Pile,
l'entreprise doit entreprendre les travaux de réparation
des urgence. → P.à de P.V.

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N°du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Suite à une visite effectuée le jour du 14.10.09,
à l'O.A. on a constaté que le
stockage des armatures pour l'exécution des
travaux n'est pas conforme aux normes pour cela
il est demandé à l'entreprise de remédier à
ce problème dans les plus brefs délais
— Fin du P.V. —

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N°du PV

P.V de chantier

Après la réalisation du deuxième essai en présence des elts du BESPANAS et après exploit des résultats nous vous confirmons que le sol d'assise destiné à supporter les murs MS1, MS2 et MS3 ne pose aucun problème de portance.

A cet effet l'entreprise est autorisée de continuer les travaux des MS.

Fin de P.V

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N°du PV

P.V de chantier

Nous attestons par le présent PV que :

- les travaux de bétonnage des éléments constituant l'ossature de la Culée 01, sont terminés et satisfaisants au vu des résultats d'écrasement des éprouvettes de béton affichés sur le PV ci annexés.

- les travaux de bordage au FLINTKOT sont aussi terminés et sanctionnés par le PV du 12-01-2011 ci annexé.

et ce, à l'effet de permettre à l'Entreprise d'entamer les travaux de remblais contigus à la périphérie de la Culée 01 de l'A 218+600.

→ Fin de PV →

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise



N°du PV

projet

la date : 03/03/2021

PV de chantier

Suite à la visite effectuée ce jour à l'04
On a constaté visuellement que le matériel 0/14
destiné pour le remplissage technique de fondation
de la pile central n'est pas conforme reste à confirmer
par les essais au laboratoire l'entreprise est responsable
quand à la qualité de ce matériel.

Fin de P.V.

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise

cachet

N°du PV

PV de chantier

Suite à notre visite sur chantier, on a constaté que l'entreprise a bétonné les B.P. des semelles des murs de soutènements sans matériau sélectionné et compacté, comme prévu sur le DEX (~~DEX-DWG-2001~~ DEX-DWG-2001).

A cet effet, l'entreprise est appelée de nous transmettre les justifications et les solutions préconisées pour résoudre ce problème et afin d'atteindre la capacité portante requise pour les Murs de soutènements.

maitre d'ouvrage

BET suivi

entreprise

cachet

N°du PV